



# COURRIER DES PENSIONNÉS

## CGT - ÉNERGIE 37



### SOMMAIRE

**Edito** page01

**Votre Retraite** page 02

**Votre CSM-R** page02

**Notre CAMIEG** page 04

### EDITO :

Les élections européennes ont rendu leur verdict. Après une campagne volontairement tronquée sur les réels enjeux de société portés par l'Europe, les listes Macron Loiseau et Le Pen Bardela arrivent largement en tête. LE seul choix laissé aux français a été entre l'aggravation de la politique d'austérité et la haine dans le rejet de l'autre. Choix, validé par un français sur deux (l'importance, des votes blancs et nuls sont assez significatifs).

Ce résultat conforte la CGT dans sa volonté de mobiliser l'ensemble des salariés du public et du privé, les retraités, les chômeurs. Pour NOUS les raisons ne manquent pas.

\*Privatisation d'EDF GDF ENGIE

\*Remise en cause de la politique familiale et de l'action sanitaire et sociale associées à notre statut.

\*Réforme des retraites

\*Casse de la SECU

\*Baisse des pensions

\*Et la liste peu être encore très longue.... Très longue...

Aussi, sur ce long chemin, la CGT sera toujours à l'offensive pour gagner de nouvelles conquêtes quelles que soient les circonstances.

« NOUS SOMMES LES PLUS FORTS. LE SEUL PROBLÈME, C'EST QUE NOUS NE LE SAVONS PAS. »



## RETRAITES TOUS CONCERNES

Le gouvernement avance à grande vitesse sur la réforme des retraites. Contrairement à ce qu'il annonce, non seulement le système par point est inégalitaire mais en plus il concerne tout le monde. **Les retraités, les pensionnés (veuves et veuf) des IEG seront touchés.** Il suffira en effet de transformer le montant des pensions en nombre de points. Une simple règle de trois réalisera le tour de passe-passe qui mettra les retraités actuels dans le système général avec toutes les incertitudes que comporte ce système sur le montant de la pension.

La mise en place d'un « système de retraites universel par points », ne serait ni juste ni simple, elle rendrait impossible de savoir à quel âge on pourra partir, combien on touchera et comment la pension évoluera.

En fait l'expérience des retraites par points des régimes complémentaires du privé (ARRCO et AGIRC) montre que l'âge de départ est repoussé aujourd'hui à 63 ans et que depuis 1993 les pensions ont perdu 37 % par rapport au salaire moyen.

**Avec le système actuel**, dans les « régimes de base », les prestations sont connues à l'avance, on connaît l'âge auquel on peut partir et on sait combien on va toucher selon un calcul effectué sur les 25 meilleures années de carrière ou les 6 derniers mois pour les fonctionnaires.

**Avec le « système de retraites universel par points »** souhaité par Macron, seules les cotisations seraient connues, la pension serait calculée suivant les points accumulés tout au long de la carrière, tant pis si l'on a eu des périodes de chômage, de maternité ou de maladie. **Et c'est le gouvernement qui déciderait de la valeur du point de retraite. Avec ce système, la perte de revenus des retraités atteindrait 30 % en moyenne.**

### Quelques exemples :

- Une ouvrière de l'automobile avec quarante-trois années de carrière, dont les huit dernières en invalidité, et ayant perçu un salaire mensuel moyen de 1 880 euros, passerait de 1 163 euros de pension aujourd'hui à 923 euros.

- Une institutrice partant à la retraite à 63 ans au bout de trente-neuf ans de service. Avec une décote de 20 %, sa pension serait à présent de 1 900 euros, contre seulement 1 622 euros pour un départ au même âge dans le système à points.



### AVEC LA CGT, L'ÉGALITÉ C'EST TOUS GAGNANTS

Pour la CGT, les richesses produites par le travail doivent profiter aux travailleurs, actifs ou retraités, pas aux actionnaires.

Pour la CGT, la retraite est le droit à une nouvelle étape de la vie qui « doit être autre chose qu'une charge et un calvaire » (Ambroise CROIZAT).

Pour la CGT, la retraite doit être financée par les cotisations qui constituent un salaire socialisé assurant la solidarité entre les générations.

Pour la CGT, la gestion des retraites doit revenir aux salariés, dans le cadre de la Sécurité Sociale, pas à l'État.



## CSM-R Stop à la Désinformation

Non, Énergie Mutuelle n'est pas la meilleure mutuelle du monde, non elle n'a pas l'exclusivité du savoir-faire concernant la gestion de la CSMR,

Non, Energie Mutuelle n'est pas un modèle de démocratie et de transparence : aucune communication ni consultation des adhérents avant la décision d'intégrer Malakoff Médéric, pas plus sur l'utilisation de ses réserves (12 M€ à fin 2017) constituées sur les frais de gestion prélevés sur la CSMA et la CSMR, les cotisations des adhérents aux options.

Non, les retraités n'ont pas intérêt à adhérer à la CSM EVIN ou à tout autre contrat proposé par Energie Mutuelle, car cela les ferait sortir du contrat Groupe CSMR et leur ferait perdre le bénéfice du financement solidaire et des réductions proposées par les Activités Sociales".

**Oui ! Solimut va reprendre comme prévu la gestion de la CSMR au 1er juillet.**

**Oui ! Solimut va proposer des équivalents SODELI et CORT très prochainement et accompagnera dans les démarches d'adhésion !**

**Et oui ! Il y aura automatisation des règlements de prestations entre la CAMIEG, la CSMR et les options proposées par Solimut.**

**Engageons-nous pour que la CCAS construise, avec SOLIMUT, une CSMR et des options permettant pour tous les inactif.ves. L'utilisation solidaire des 27 millions d'euros de dotation des Activités Sociales. Le suivi complet et rapide des prestations. L'amélioration du niveau global de remboursement des dépenses de santé.**



## CAMIEG ES-TU LÀ....?

Fin mars 2019 un rassemblement a été organisé par la CGT Retraité(e)s devant le ministère des Affaires Sociales et de la Santé à Paris avec la remise de 14 000 pétitions. Nombreux sujets ont été abordés notamment, l'amélioration de la grille de prestations de la CAMIEG.

Les représentants des ministères n'ont fait aucun commentaire sur le pouvoir d'achat et se sont limités à apporter des précisions sur la question de l'utilisation des excédents de la CAMIEG en précisant que le processus de discussion devrait reprendre en avril-mai dans le cadre des modalités prévues dans la branche des IEG avec les employeurs et toutes les organisations syndicales.

*En un mot « Circulé, il y a rien à voir ».*

Et pourtant, nous avons insisté pour que ces 380 millions € soit affectés à des améliorations de prestations et particulièrement celles visées par le « reste à charge zéro »

dans les domaines de l'optique, du dentaire et de l'auditif. Apporter ces améliorations dans le cadre de la CAMIEG permettrait de réduire les charges des régimes additionnels CSM et les financements par les cotisations des actifs et retraités.

*En un mot c'est simple à comprendre « Utilisation de l'argent autrement ».*

Ce premier rendez-vous revendicatif autour de la protection sociale est un bon tremplin pour mobiliser encore plus dans les semaines qui viennent. La confiance doit être le moteur de nos exigences. Elles ne sont pas énormes, en deux mots « Vivre Mieux ».



### Les membres du Conseil syndical :

Alain AVERTIN  
Marie-Angèle DOUSSOT

Patrick FRESNE

Pascal GIROLET

Pierre-Yves LEBRETON

Christian ROBICHON

Pierre-Marie ROBIN

François ROTA-SCORLASETTI

Bernard ROZE

Christian SEISEN

Claudine VILLIERS

Laurent BEAUFRERE

Jacques VILZ

Pascal BONNEFEMNE

Directeur de la publication : COLLECTIF  
Conception: COLLECTive

n° CPPAP 0115 S 06981  
Dépôt légal 31 août 2007 - ISSN : 1967-5348

Imprimerie syndicat CGT  
91 rue Fromental - BP 4243  
37042 TOURS Cedex 1  
Tél : 02 47 48 58 59 / 02 47 48 53 09  
Fax : 02 47 66 33 58

Courriel:  
[pensionnescgt-energie37@wanadoo.fr](mailto:pensionnescgt-energie37@wanadoo.fr)



## Coupon de contact et de syndicalisation

Coupon à renvoyer à :

Section des pensionnés CGT énergie Touraine EDF/  
GDF

91 rue Fromental - BP 4243  
37042 TOURS Cedex 1

Tél: 02 47 48 58 59 / 02 47 48 53 09

Fax : 02 47 66 33 58

Courriel: [pensionnescgt-energie37@wanadoo.fr](mailto:pensionnescgt-energie37@wanadoo.fr)

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer

recevoir régulièrement des informations CGT

Nom-Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_/Port: \_\_\_\_\_